



UNIVERSITÉ POPULAIRE

Un projet d'avenir

PROJET ASSOCIATIF D'ÉDUCATION POPULAIRE
DES UNIVERSITÉS POPULAIRES DE RHÔNE-ALPES

COMITÉ RÉGIONAL DES UNIVERSITÉS POPULAIRES (CRUP-RA)

Siège : ACCÉS - 20 rue Saint Antoine 26100 Romans-sur-Isère • 04 75 05 04 45

Courriel : crup-ra.president@orange.fr ou crup-ra.secretairegenerale@orange.fr
Site : www.crup-ra.fr

Rhône-Alpes Région

COMITÉ RÉGIONAL DES UNIVERSITÉS POPULAIRES RHÔNE-ALPES (CRUP-RA)

UN PROJET

Les universités populaires de Rhône-Alpes, réunies dans le comité régional des universités populaires, ont adopté ce projet qui constitue le socle commun de leur action.

Fruit d'une réflexion collective menée sur plusieurs années, dans le cadre d'une démarche de coproduction, il s'est révélé être un excellent exercice d'éducation populaire.

Référence commune à toutes les universités populaires rassemblées dans le CRUP, ce projet rappelle un engagement au plus près des populations, dans la vie de la cité, sur les territoires et leur attachement à **la chose publique**.

UNE MISSION

« L'éducation populaire privilégie l'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement **sa citoyenneté** et participe à la construction d'une société plus solidaire ».

C'est un pari démocratique, nourri d'une éthique républicaine, fondé sur la volonté d'ancrer le «vivre ensemble» sur un usage public de la raison.

DES VALEURS

Le comité régional des universités populaires de Rhône-Alpes, fort de son attachement aux valeurs de l'éducation populaire, s'efforce de les faire vivre au quotidien, à travers les pratiques de chacune d'elles, comme dans leur propre fonctionnement.

Différentes par leur histoire, leur taille, leur localisation et leur champ d'action, les universités populaires partagent une même démarche éducative qui cherche à amener chacun :

- à s'interroger soi-même
- à être curieux de comprendre le monde
- à chercher à s'ouvrir à l'autre

parce que c'est de l'homme qu'il s'agit, dans son rapport au pouvoir, à son lieu d'existence, à son travail, à ses semblables, dans le lien que font les universités populaires, entre accès à la culture, exercice de la citoyenneté et compréhension du monde.

UNE ACTION

riche de sa diversité

Une action ouverte à tous les champs de connaissances : les arts et les lettres, la culture scientifique et technique, les problèmes de société, l'économie, la philosophie, l'environnement, le vécu collectif, les territoires et les patrimoines, le monde, les langues et les cultures, etc.

Stages, cours, sorties, visites, débats, espaces de paroles, conférences, séminaires, échanges et voyages... sont autant de formes d'organisation de cette action.

Quels que soient le type et la forme de l'action engagée, il s'agit de fournir des clés de compréhension du monde pour que chacun puisse se construire une conscience politique, le meilleur rempart contre toutes les formes d'exclusion.

Valorisant les singularités, les universités populaires proposent des outils pour que chacun trouve sa place d'individu actif : développement du savoir, des talents, de la capacité à apprendre, à comprendre, accès aux apprentissages et à l'action.

portée dans l'espace public

Espace d'échange et de confrontation des idées, les universités populaires valorisent le débat en s'employant à favoriser la parole dans le respect des points de vue et des formes d'expression.

Carrefour de rencontres, les universités populaires considèrent les cultures comme une réponse à la confrontation des modes de vie, des comportements. En les appréciant comme ayant une égale valeur et souhaitant les connaître, elles organisent des échanges et des formes d'expression spécifiques et communes.

École de la citoyenneté, les universités populaires réaffirment leur attachement à l'idéal démocratique comme régime politique et comme société des égaux et à la laïcité. Face à la montée du communautarisme et des prosélytismes religieux, comme devant les menaces de remise en cause du principe même de laïcité, leur engagement est, sur ce point, fondamental.

Instrument de transformation sociale par l'action d'éducation populaire, les universités populaires expriment clairement leur position d'acteur social, sans engagement partisan, en s'affirmant au service d'une société plus démocratique, plus égalitaire, plus solidaire.

attachée à des principes

Donner à voir : permettre l'accès à la découverte, favoriser l'interrogation par le regard, la parole, l'émotion, contextualiser les personnes et les populations, notamment les jeunes et les enfants pour connaître par le contact, le dialogue, la découverte visuelle et sensitive...

Donner à apprendre : présenter, informer, expliquer, donner à questionner avec progression et méthode...

Donner à comprendre : argumenter, développer la formation, favoriser la rencontre et le débat, aider à raisonner, à se construire un jugement...

Donner à agir : faire émerger le besoin de prolonger l'information ou la formation, inviter à expérimenter, amener à décider, à s'engager, à faire...

Quatre principes qui fondent l'action de nos universités populaires et qui font de chacune d'elles :

- Une école des connaissances pour tous
- Une école sur son territoire
- Une école du citoyen
- Une école de la socialisation, de l'ouverture, de l'action collective et du «vivre ensemble».

porteuse de dynamiques collectives et de complémentarités actives

Cette démarche d'éducation populaire exige de nos universités populaires qu'elles soient :

Ouvertes vers l'extérieur : les universités populaires enrichissent leur action des savoirs extérieurs. Investies dans la cité, sur les territoires, elles développent la co-construction de projets. Elles sont ouvertes à d'autres expériences, d'autres collectifs locaux, nationaux et internationaux.

Génératrices de questionnements : les universités populaires proposent toutes formes d'actions comme autant d'espaces de savoirs critiques et de questionnements citoyens en matière sociale, environnementale, culturelle, économique et politique.

Moteur de l'action collective : les universités populaires s'inscrivent dans l'action collective, les échanges, le brassage des idées, la circulation de l'information, les relations d'expériences et leur mutualisation.

Partenaires des collectivités : les universités populaires contractualisent, ponctuellement, avec elles, dans la mesure où cette démarche soutient leur projet associatif et appuie sans réserve aucune, l'action collective.

Dans un monde sans repères, secoué de turbulences dans lequel chacun doit trouver lui-même ses ressources, développer ses propres capacités, l'éducation populaire portée par les universités populaires doit permettre à la fois, l'accès de tous aux savoirs de base nécessaires à l'exercice d'une vraie citoyenneté, la construction d'une pensée rationnelle et l'apprentissage collectif de la démocratie en rendant intelligible la demande sociale.